REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE MASCARA
DIRECTION DE L'ADMINISTRATION LOCALE

NIF : 000 21 600 1808 3371 6001

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE N° 26 DU 14/05/2026

En application des dispositions des articles 65 et 82 du décret présidentiel n°15/247 du 16/09/2015, portant règlementation des marchés publics et des délégations du service public.

Le Wali de la Wilaya de Mascara informe les soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales après l'annulation de la procédure n° 18 /2026 publié dans les quotidiens nationaux : الدوري et Cap Dz le 20/04/2026, relatif a l'acquisition d'un camion hydrocureur de 08 M^3 neuf , objet du cahier des charges approuvé le 13/04/2026 Sous le N° 150/26, et qu'à l'issue de l'évaluation des offres, l'attribution provisoirement comme suit :

DESIGNATIONS	NOM D'ENTREPRISE NIF	MONTANT PROPOSE EN DA	MONTANT CORRIGE EN DA	DELAI D'EXECUTION
Acquisition d'un camion hydrocureur de 08 M^3 neuf	Eurl El Aiz production - Alger NIF : (000616097466632)	18 000 000,00	18 000 000,00	Soixante (60) jours

Les candidats qui souhaitent prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs candidatures, offres techniques et financières sont invités à se rapprocher aux services de l'administration locale au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication du présent avis.

Pour toute éventuelle contestation du choix, un recours peut être introduit auprès de la commission de wilaya des marchés publics, sise au siège de la wilaya de Mascara cité administrative et ce, dans un délai de dix (10) jours à compter de la première publication du présent avis dans la presse écrite, le BOMOP ou deux presses électroniques.